



Notre-Dame d'Aquitaine

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Éditorial

Septembre-Octobre 2009 - n°16

Bien Chers fidèles,

Avant tout, je voudrais remercier mes confrères, M. l'abbé Guyon et M. l'abbé Gaud, qui, eux aussi, ont été affectés à d'autres champs d'apostolat. Nous aurons à cœur de prier à toutes leurs intentions pour l'excellent travail accompli au cours de leur présence bordelaise. Merci également à M. l'abbé Laurent Serres-Ponthieu de son généreux dévouement pendant ces quelques mois pendant lesquels il a assuré la charge de Prieur.

C'est donc à l'aube de l'année sacerdotale voulue par le Saint-Père que je prends mes fonctions de Prieur de Bordeaux et de Doyen d'Aquitaine. La figure du saint Curé d'Ars doit être pour nous l'occasion d'aborder et de méditer sur le rôle paroissial du prêtre. Quoi de plus court pour débiter, que de citer cette phrase du saint Curé au petit berger du nom d'Antoine Givre, en arrivant dans sa paroisse : « *Tu m'as montré le chemin d'Ars, je te montrerai celui du ciel.* »

Le chemin du ciel... La gloire de Dieu et le salut des âmes (« *Prima lex salus animarum* », enseigne le droit canon) ; le salut des âmes pour la gloire de Dieu... voilà profondément les deux finalités du sacerdoce, du prêtre et de l'Eglise. Gloire de Dieu rendue dans et par la Liturgie (bréviaire, saint sacrifice de la messe, sacrements) et par l'accomplissement constant de son devoir d'état.

Pressentant venir la crise dans l'Eglise, M^{sr} Marcel Lefebvre eut l'intuition la plus importante de sa vie lorsqu'il méditait autrefois dans sa cathédrale de Dakar, intuition qu'il a décrite dans son "Itinéraire spirituel" : « *Devant la dégradation progressive de l'idéal sacerdotal, transmettre, dans toute sa pureté doctrinale, dans toute sa charité missionnaire, le sacerdoce catholique de N.S.J.C., tel qu'il a été transmis jusqu'au milieu du XX^e siècle.* » Quelques années plus tard, en 1970, poussé par les circonstances, et voyant clairement le doigt

de la Providence, il fonda la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, précisément centrée sur le sacerdoce.

Quelle est donc la mission du prêtre, si ce n'est de transmettre, de continuer et d'appliquer l'œuvre de la Rédemption ? Bossuet ne donnait-il pas cette définition de l'Eglise : « *L'Eglise, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué aux âmes.* »

Transmettre... Premièrement, transmettre la foi catholique par une prédication rigoureuse et sans compromission. « *Malheur à moi, disait saint Paul, si je n'annonce pas l'évangile.* » Le saint Curé d'Ars se consacra de toute son âme et de toutes ses forces à sa paroisse en privilégiant la formation doctrinale de ses fidèles.

Année sacerdotale

Mais il est aussi vrai que la foi doit être gouvernée par la charité, couronne de toutes les vertus. Aussi, s'agit-il également de transmettre toutes les habitudes de la vie chrétienne. Combien de fois, pour ne prendre qu'un exemple, le saint Curé n'a-t-il pas repris ses paroissiens sur des sujets délicats (travail le dimanche, éducation des enfants, danses et bals, etc.) ! Son évêque l'avait prévenu des difficultés qu'il rencontrerait à Ars : « *Il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu dans cette paroisse, vous l'y mettez.* » N'oubliez pas qu'à l'époque, la tourmente de la Révolution française avait arraché des âmes la pratique religieuse.

Bien chers fidèles, voilà notre mission. Elle nous dépasse tous, car elle a une dimension d'éternité ; et afin que nous soyons à la hauteur de la tâche qui nous attend, nous vous demandons l'aumône de vos prières. Tous ensemble, nous devons avoir profondément conscience de cette affaire d'importance...

Ne connaissant pas encore notre Prieuré, je ne sais si l'avertissement de l'évêque de Belley vaut aussi pour nous... Y a-t-il un

véritable amour de Dieu à Bordeaux ? Humblement, sans craindre de nous tromper, nous pourrions tous répondre ô combien il est insuffisant. « *Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre* », disait Notre-Seigneur aux pharisiens. Tous, nous avons besoin de la miséricorde insondable de notre Sauveur et de cultiver cet amour de Dieu et des âmes. Que d'histoires tragiques évitées dans les familles, dans les Etats, dans les paroisses et dans l'Eglise, si nous avions tous sincèrement ce désir de Dieu qui était le nôtre (même inconsciemment) le jour de notre baptême. Que cette nouvelle année qui commence, soit pour nous l'occasion de retrouver cette fraîcheur baptismale.

Vous trouverez dans ce bulletin les différents renseignements concernant l'apostolat de notre Prieuré avec les responsabilités des uns et des autres. D'ores et déjà, **je vous convie tous à venir nombreux à notre pèlerinage de rentrée à l'Ile Madame**, qui, en cette année sacerdotale sera bien de circonstance.

Nous confions à l'Etoile du Matin, à Notre Dame d'Aquitaine et de Verdélais toutes les intentions de notre Prieuré. Puisse-t-elle tout au long de cette année scolaire nous protéger et veiller sur nous.

Abbé Patrick VERDET, Prieur



35 heures divisées par 7...

Dès la création de l'homme, Dieu a déterminé le temps que l'homme devait au soin particulier de son âme et au repos de son corps. Dieu a fixé la proportion des œuvres spirituelles sur l'activité temporelle en ces termes bien-entendus : « Dieu se reposa le septième jour de l'œuvre qu'il avait faite, c'est pourquoi il bénit le septième jour et le déclara saint » (Genèse, II, 2 & 3). Les Apôtres, inspirés du Saint-Esprit, ont transféré le sabbat au lendemain, jour de la Résurrection et de la Pentecôte. C'est cette tradition apostolique qui fit dire au début de cet été au sénateur André Lardeux, dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg : « En tant que catholique, je ne peux pas ne pas évoquer le caractère sacré de ce jour, jour différent, jour du repos prescrit par Dieu. Je préfère les amateurs de vie spirituelle aux théologiens du marché ! » Courageux plaidoyer d'un sénateur qui n'aura guère convaincu son propre parti politique...

Amateur de la vie spirituelle, le saint curé d'Ars l'était éminemment ! Benoît XVI le met en honneur par cette année sacerdotale, et l'on est enclin à penser que l'enfer se venge aussitôt par ses suppôts. Or, la vie spirituelle est loin d'être sans incidence sur le monde, lequel ne saurait prospérer longtemps sans elle. Saint Jean-Marie Vianney eut des jugements mémorables sur la question du travail dominical : « Oh ! Comme il se trompe dans ses calculs, celui qui se démène le dimanche, avec la pensée qu'il va gagner plus d'argent ou faire plus d'ouvrage ! Est-ce que 2 ou 3 francs de plus pourront jamais

compenser le tort qu'il se fait lui-même en violant la loi du bon Dieu ? Vous vous imaginez que tout dépend de votre travail ; mais voilà une maladie, voilà un accident... il faut si peu de chose ! Un orage, une grêle, une gelée : le bon Dieu a tout sous sa main ; il peut se venger quand il veut et comme il veut : les moyens ne lui manquent pas. N'est-ce pas toujours lui qui est le plus fort ? Ne faut-il pas qu'il reste le maître à la fin ? » N'avons-nous pas entendu dire que le président d'une république est passé à l'hôpital cet été ? Faut-il aussi que les tremblements telluriques gagnent notre pays ? Le saint curé ajoutait : « Le dimanche, c'est le jour du bon Dieu ; c'est son jour à lui, le jour du Seigneur. Il a fait tous les jours de la semaine, il pouvait tous les garder ; il vous en a donné six, il ne s'est réservé que le septième. De quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas ? Vous savez que le bien volé ne profite jamais. Le jour que vous volez au Seigneur ne vous profitera pas non plus. Je connais deux moyens sûrs de devenir pauvre : c'est de travailler le dimanche et de prendre le bien d'autrui. »

Notre-Seigneur avertit ceux qui s'inquiètent pour quelques euros de plus ou de moins : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. N'ayez point souci du lendemain, le lendemain aura souci de lui-même... A chaque jour suffit sa peine. » (Mat. VI, 31-33). Dans cet ordre, saint Paul confirmera la promesse de l'Evangile : « On nous tient pour pauvres, nous qui faisons tant de riches » (II Cor. VI, 10). Les habitants d'Ars, qui vivent du produit de leurs champs, voient augmenter assez rapidement leur aisance ; il n'y a que ceux qui se cachent pour enfreindre la loi du dimanche qui se ruinent. « Car, disait un brave homme, chez nous, le respect humain est retourné. »

Non content de rappeler un interdit salutaire, après avoir dit « quand j'en vois qui charrient le dimanche, je pense qu'ils charrient leur âme en enfer », le saint curé apportait la réponse aux vrais besoins de l'homme, de la famille, et finalement d'un peuple. « L'homme, disait-il, n'est pas seulement une bête de travail, c'est aussi un esprit créé à l'image de Dieu. Il n'a pas que des besoins matériels

Notre bulletin est placé sous la protection de N.D. d'Aquitaine.

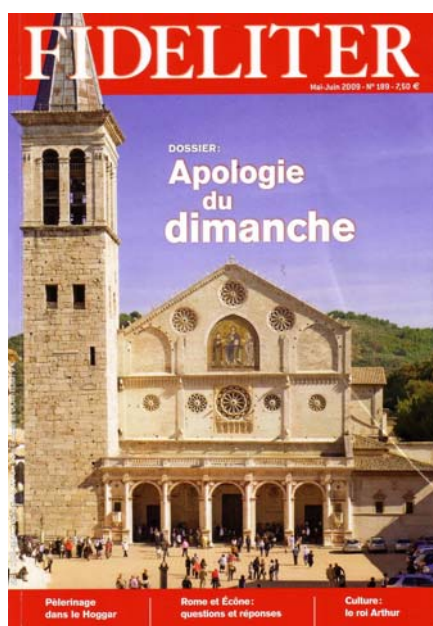
Dans une lettre pastorale écrite en 1863, à l'occasion de la pose de cette statue sur la tour Pey Berland, le Cardinal Donnet écrivait :

"Oui, que partout où il y a un écueil à éviter, une espérance à concevoir, une consolation à attendre, nos yeux et nos cœurs rencontrent vos regards maternels. Dans le bruit et l'agitation des affaires, au milieu des préoccupations qui nous enlacent de toutes parts, comme au sein de nos fêtes, nous aimerons à nous tourner vers vous, à vous saluer, à vous bénir ; et vous, Mère puissante, vous vous souviendrez de vos enfants, vous entendrez leurs soupirs, leurs vœux, et vous ne cesserez d'épancher sur eux ces riches trésors de grâce dont vous êtes la dépositaire ! "

Belle invitation à suivre !

et des appétits grossiers, il a des besoins de l'âme et des appétits du cœur ; il ne vit pas seulement de pain, il vit de prières, il vit de foi, d'adoration et d'amour. » Dans cet esprit de véritable charité, le dimanche en chaire, saint Jean-Marie Vianney abordait le vif du bonheur promis : « Ah ! Mes frères, si nous avions les yeux des Anges, en voyant Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est ici présent, sur cet autel, et qui nous regarde, comme nous l'aimerions ! Nous ne voudrions plus nous en séparer ; nous voudrions toujours rester à ses pieds, ce serait un avant-goût du ciel ; tout le reste nous deviendrait insipide. Mais voilà !... c'est la foi qui manque. Nous sommes de pauvres aveugles ; nous avons un brouillard sur les yeux... Tout à l'heure, mes frères, quand je tiendrai Notre-Seigneur dans mes mains, quand le bon Dieu vous bénira, demandez-lui donc qu'il vous ouvre les yeux du cœur ; dites-lui comme l'aveugle de Jéricho : « Seigneur, faites que je voie ! » Si vous lui disiez sincèrement : Faites que je voie ! Vous obtiendriez certainement ce que vous désirez, parce qu'Il ne veut que votre bonheur : Il a ses mains pleines de grâces, cherchant à qui les distribuer ; hélas ! Et personne n'en veut... Ô indifférence ! Ô ingratitude !... Mes frères, nous sommes trop malheureux de ne pas comprendre ces choses ! »

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



Une lettre de Civitas

C'est bien naturellement, après l'article de M. l'abbé Serres-Ponthieu, que nous publions dans ce bulletin la lettre M. Alain Escada, Secrétaire général de l'association Civitas. Cette loi est antichrétienne, car elle s'oppose à la réservation du dimanche à la louange divine et à l'interdiction que fait l'Eglise de l'ouverture des commerces publics au cours des dimanches et des fêtes (canon 1248).

Nous recommandons également le n° 189 (Mai-Juin 2009) de Fideliter consacré à l'apologie du dimanche.

Le Conseil constitutionnel, saisi par les parlementaires de l'opposition, vient de valider l'essentiel de la loi Mallié à propos du travail dominical. Après le vote de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, voici le troisième chant du coq pour une France qui renie Dieu et repousse son rôle de fille aînée de l'Eglise.

Mais ne nous trompons pas. Point de défaitisme. C'est maintenant que les Français peuvent agir. C'est maintenant que les catholiques doivent s'organiser et faire entendre leur voix. C'est maintenant que les commerçants de proximité doivent structurer leur défense. C'est maintenant que nous tous, devons nous adresser aux élus municipaux et concentrer notre pression sur les mairies. Car si la loi Mallié est certes votée, c'est maintenant de la décision des maires que dépendra une grande part de l'application de cette loi néfaste, antichrétienne, antifamiliale et antisociale.

En effet, la loi Mallié crée :

- les PUCE, "Périmètres d'Usage de Consommation Exceptionnel", limités aux zones urbaines de plus d'un million d'habitants, comme Paris, Aix-Marseille et Lille ;

- les "Zones Touristiques d'Affluence Exceptionnelle ou d'Animation Culturelle Permanente", qui concernent officiellement 497 communes et 29 zones

touristiques et qui, dans la réalité, peuvent inquiéter environ 5.000 communes.

Et l'essentiel est ici : le classement d'une zone touristique sera opéré par arrêté du préfet sur proposition du maire.

L'Institut Civitas ne cesse de répéter que si restauration de la France il doit y avoir, ce sera à partir de l'échelon local. Nous entendons bien le démontrer par cet exemple concret et user de toutes les techniques de lobbying pour dissuader un maximum de maires de satisfaire les seuls intérêts d'un libéralisme mercantile contre le bien commun.

Dès la rentrée, organisons-nous ! Associations de catholiques, associations familiales, associations de commerçants, associations de consommateurs, associations culturelles, associations sportives, que sais-je encore, vous avez là un rôle extrêmement important à jouer. Le pouvoir des groupes de pression est une réalité. J'en veux pour preuve que si Lyon, deuxième agglomération de France, est exclue de la loi Mallié, c'est en grande partie grâce au travail de lobbying d'associations catholiques militantes, comme le soulignait le journal "Le Progrès" du 20 mai 2009.

Et, au-delà des associations, c'est chaque Français conscient de l'importance de l'enjeu qui peut participer à ce vaste mouvement de pression que l'Institut Civitas veut propager à travers toute la France. C'est chaque famille française qui se voit investie d'un pouvoir bien réel et qui doit mesurer la nécessité de l'utiliser.

(...)

Avec vous, avec votre aide, avec votre participation, nous pouvons donner à cette campagne catholique et sociale une dimension véritablement nationale. Si Dieu veut, et si chacun saisit la nécessité de s'engager, le pays réel peut faire barrage à cette loi inique voulue par quelques tenants du matérialisme destructeur.

Je l'ai déjà dit. L'Institut Civitas a fait imprimer des milliers d'affiches (<http://www.civitas-institut.com/content/view/550/1/>) et de tracts contre le travail dominical. Avec vous, avec votre aide, avec votre participation, nous pouvons donner à cette campagne catholique et sociale une dimension véritablement nationale. Si Dieu veut, et si chacun saisit la nécessité de s'engager, le pays réel peut faire barrage à cette loi inique voulue par quelques tenants du matérialisme destructeur.

Alain ESCADA,
Secrétaire général

Dates à retenir

- **Dimanche 6 septembre :**
Rentrée paroissiale. Repas tiré du sac après la messe au Prieuré Sainte-Marie
- **Lundi 7 septembre :** Rentrée de l'Ecole Saint-Georges.
- **Mercredi 9 Septembre :** Rentrée des catéchismes.
- **Vendredi 25 septembre :** Au Prieuré Sainte-Marie, exposition du T.S.S. de 11h30 à 19h30 en raison de l'Adoration perpétuelle.
Intentions : l'Eglise, le Pape, les évêques, la Fraternité St Pie X, le Prieuré, nos familles et toutes nos intentions particulières. Venez nombreux... Une feuille de présence sera déposée à NDBC et au Prieuré pour qu'il y ait tout le temps des adorateurs.
- **Dimanche 11 octobre :** Pèlerinage à l'Île Madame.
- **Pèlerinage à Lourdes les 24, 25, 26 octobre 2009.** Déplacement en car, départ du Prieuré le samedi 24 vers 9h00, retour le lundi vers 17h00. Transport/repas et hébergement : (159 euros ; enfant, 100 euros ; supplément, chambre seule : 40 euros). **Réservations au 02.51.94.90.71.**
Personnes à mobilité réduite et nécessitant des soins : s'adresser à Madame Mast (05.56.08.47.63).
- **Marché de Noël,** les 27, 28 et 29 novembre au profit de l'école Saint-Georges.
- **Vente de confiseries :** dimanche 13 décembre. Au profit de l'école Saint-Georges.

Note : l'école Saint-Georges ne peut subsister sans les recettes de ces ventes et du Loto. Aussi, merci à tous ses bienfaiteurs et tous les généreux fidèles qui se dévouent dans ces organisations.

- **Pèlerinage à N.D. de Verdels** les 20 et 21 mars 2010.
- **Kermesse paroissiale.** : dimanche 13 juin (à confirmer).

Divers

Croisade eucharistique : Réunions les 11 oct. (**Île Madame**), 8 nov., 6 déc.

Samedi 19 septembre : Pèlerinage national à Ars en raison de l'année sacerdotale. Nous ne pouvons qu'encourager les fidèles à y participer.

Dimanche 4 Octobre :
Fête du Cours N.D. du Rosaire.

Carnet paroissial

à **Saintes, Sainte-Colombe :**
- Pauline Duverger,
le 29 août.

« Le Concile Vatican II : un débat à ouvrir »

Le Concile Vatican II : un débat à ouvrir, tel est le titre de l'ouvrage de **Mgr Brunero Gherardini** paru en italien avant l'été, et dont une traduction française doit être publiée prochainement. Tel est également le thème retenu par la revue *Le Courrier de Rome* pour son IX^e congrès théologique qui se tiendra à Paris les 8, 9 et 10 janvier 2010. Alors que l'ouverture des discussions doctrinales entre la Fraternité Saint-Pie X et le Saint-Siège est annoncée pour l'automne prochain, il est utile de prendre connaissance du contenu de l'ouvrage de Mgr Gherardini grâce à la synthèse qu'en donne *Le Courrier de Rome* de juin 2009 (n°323, pp.1-5), et dont on trouvera ici les extraits les plus significatifs. Les numéros de pages donnés entre parenthèses sont celles de l'édition italienne indiquée *in fine*.

Mgr Brunero Gherardini, né en 1925, a été doyen de la Faculté de théologie de l'Université du Latran. Théologien de renom, il a publié plus de quatre-vingt ouvrages et plusieurs centaines d'articles. Il est actuellement chanoine de la Basilique Saint-Pierre, directeur de la revue thomiste *Divinitas*. Il peut être considéré comme le dernier représentant de l'école romaine de théologie illustrée par les **Ottaviani**, Tromp, Parente, Piolanti...

(...) Si l'on accepte le Concile Vatican II, comment s'accommoder des enseignements de ce Concile qui sont difficilement compatibles avec la ligne de la continuité doctrinale ? (...) Mgr Gherardini ne cache pas que (cette question)

n'est pas imaginaire, il ne pense pas qu'elle puisse être simplement contournée par l'affirmation que les textes du Concile sont bons, et que seule leur interprétation pose problème. Le problème, au contraire, est bien réel. C'est vrai : les évêques, les papes et le Concile lui-même ont à plusieurs reprises revendiqué l'appartenance de Vatican II à la Tradition vivante de l'Eglise ; toutefois, « *la communication vitale entre ses différentes phases ne doit pas être déclamée, mais démontrée et de façon telle que sa démonstration coïncide avec la continuité au moins substantielle de son contenu avec celui des phases précédentes* » (p.131). En effet, alors que Mgr Gherardini s'apprête à faire une analyse détaillée des textes conciliaires, il fait remarquer que dans ces textes se trouvent des affirmations vraiment problématiques. (...)

En se référant, par exemple, à la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, au chapitre VI intitulé « Vatican II et la liturgie », il observe qu'« *ici, il y a beaucoup plus qu'une simple porte ouverte (aux novateurs, ndlr) : elle est grande ouverte. Tout d'abord on doit, du rite romain, sauver au moins la substance, puis les diversités sont dites légitimes et... l'on n'indique pas du tout lesquelles d'entre elles sont réellement légitimes, ni en quoi consiste la substance du rite romain. Cela peut être tout et le contraire de tout... Certes, la porte est vraiment grande ouverte. Et si quelqu'un est passé par cette porte pour introduire dans l'Eglise non pas une réforme liturgique qui mette en harmonie, sur la base de ses sources, la Tradition ecclésiale avec les attentes d'aujourd'hui en vue du lendemain, mais une liturgie subversive de sa propre nature et de ses finalités premières, le responsable (de cette intrusion) est en définitive le style conciliaire lui-même.* » (p.147) – C'est nous qui soulignons ici et plus bas.

Le chapitre VII intitulé « *Le grand problème de la liberté religieuse* », après avoir étudié attentivement la question de la liberté religieuse, tant du point de vue objectif que du point de vue subjectif, conclut que ce sont certaines affirmations – contenues dans le texte conciliaire lui-même – qui sont problématiques : « *Le fait d'avoir déclaré (dans *Dignitatis Humanae*, ndlr) le choix religieux exempt de toute coercition, inévitablement libre et responsable, rend évidente la condition métaphysique et existentielle du sujet...*



Mgr Brunero Gherardini

Le niveau est par conséquent subjectif, et le sujet est ainsi envisagé dans l'hypothèse d'un solipsisme absolu, c'est-à-dire absurde. La conscience du sujet – de ce sujet – en fait n'est jamais la seule réalité et n'est pas non plus l'unique valeur. » (p.181)

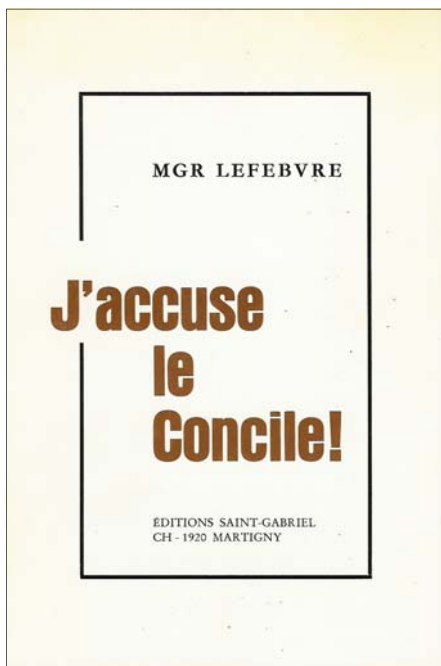
(...)

Si dans *Dignitatis Humanae* est posée la **prééminence de l'élément subjectif sur l'élément objectif**, dans *Unitatis Redintegratio* ce principe est en quelque sorte absolutisé, en faisant passer l'œcuménisme de la saine perspective consistant à mettre en œuvre tous les efforts et les moyens possibles pour ramener les brebis à l'unique berceau du Christ, à une sorte de dialogue pour le dialogue, au nom d'un présumé respect de la dignité de l'homme qui empêcherait tout prosélytisme : selon Mgr Gherardini, en effet, par l'accent mis sur la dimension subjective, « **les bases anthropocentriques du dialogue œcuménique** étaient ainsi jetées ; sur ces bases on pouvait tranquillement ériger l'édifice des 'principes catholiques de l'œcuménisme', dans le but non pas de se mettre en cordée avec les confessions chrétiennes – différentes et opposées – en visant à former un seul troupeau sous un seul berger (Jn 10,16), mais d'en faciliter l'engagement chrétien commun au service de l'homme, chacune restant elle-même et toutes étant arrêtées sur la ligne de départ. » (p.190)

(...)

La solution est donc celle d'une reconsidération attentive des documents conciliaires, selon une herméneutique [ndlr : i.e. interprétation] théologique tout aussi attentive (herméneutique résumée par Mgr Gherardini au chapitre III, §2) ; il faut enfin prendre le Concile au sérieux pour dissiper le doute (et vérifier) « *si*

(Suite page 5)



effectivement la Tradition de l'Eglise a été en tout et pour tout sauvegardée par le dernier Concile et si, par conséquent, l'herméneutique de la continuité évolutive est son mérite indéniable et si l'on peut lui en donner acte » (p. 87). Il est nécessaire de faire ce travail parce que trop nombreux et trop graves sont les dommages qui détournent les âmes de la foi catholique ; et c'est pour cette raison que Mgr Gherardini termine son livre par une fervente **supplique adressée au Saint-Père, pour que l'on réalise un examen scientifique des documents de Vatican II** : « Si la conclusion scientifique de l'examen aboutit à l'herméneutique de la continuité comme la seule herméneutique possible et nécessaire, alors il faudra démontrer – au-delà de toute assertion déclamatoire – que cette continuité est réelle, et qu'elle ne se manifeste comme telle que dans l'identité dogmatique de fond. Dans le cas où, en tout ou en partie, cette continuité ne serait pas en définitive scientifiquement prouvée, il serait nécessaire de le dire avec sérénité et franchise, en réponse à l'exigence de clarté ressentie et attendue depuis presque un demi-siècle. » (p.256)

(...)

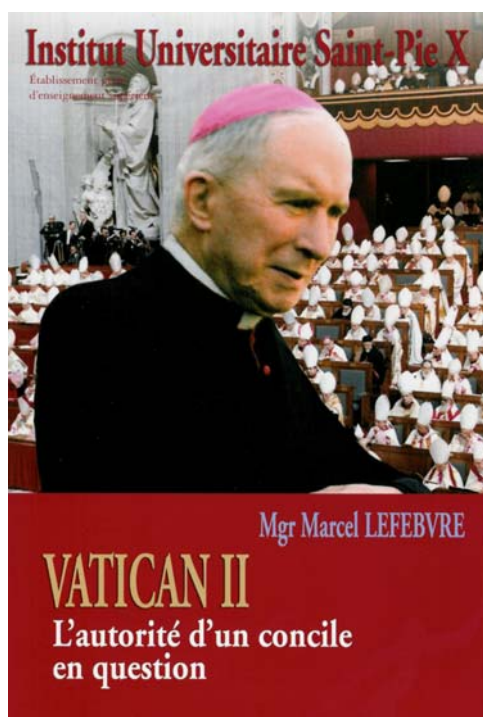
Dans sa préface à l'ouvrage, **Mgr Mario Oliveri**, évêque d'Albenga-Imperia, rappelle les conditions dans lesquelles doit s'ouvrir ce débat sur le Concile Vatican II.

Toute l'analyse de Mgr Gherardini, imprégnée de saine théologie et soutenue par le Magistère de l'Eglise, se rattache à « **une conception philosophique et donc aussi théologique** (dans la mesure où l'attention porte sur la Vérité) qui reconnaît à l'intellect humain sa vraie valeur et sa vraie nature, au point de le considérer capable d'atteindre et d'adhérer à une vérité qui est immuable, comme est imuable l'être de toutes les choses, parce qu'il tire, par la création, sa nature de l'Etre absolu, de Celui qui est. Mais l'intellect humain ne crée pas la vérité, puisqu'il ne crée pas l'être : l'intellect connaît la vérité, quand il connaît le 'ce qui est' des choses. En dehors de cette vision, en dehors de cette philosophie, tout discours sur l'immuabilité de la vérité et sur la **continuité** de l'adhésion de l'intellect à la même vérité identique ne tiendrait plus, ne serait absolument plus soutenable. Il ne resterait plus qu'à accepter une mutabilité continue de ce que l'intellect élabore, exprime et crée » (pp.5-6). **Telle doit être la base commune pour une saine herméneutique du Concile.** La continuité qu'il faudra vérifier à travers une analyse attentive, approfondie et pondérée des textes et des sources conciliaires doit être comprise dans la ligne de la *philosophia perennis* que l'Eglise a toujours défendue et encouragée. Qu'il n'arrive jamais que l'herméneutique du concile – et ce n'est pas un jeu de mots – s'abîme dans les méandres de l'herméneutique contemporaine, mais qu'au contraire elle s'enracine dans l'*eodem dogmate, eodem sensu eademque sententia* (dans le même dogme, dans le même

sens et dans la même pensée) de saint Vincent de Lérins, que Vatican I a fait sien, et qui est le seul critère pour s'assurer que « *tels passages, ou tels autres passages et affirmations du concile, ne disent pas seulement nove (de façon nouvelle) mais aussi nova (des choses nouvelles), par rapport à la Tradition pérenne de l'Eglise.* » (p.7)

Article tiré de la Revue DICI, du 10.08.2009

- Traduction française de l'original italien revue par nos soins.
- Le livre de Mgr Brunero Gherardini, *Concilio Vaticano II – Un discorso da fare*, est actuellement disponible en italien, s'adresser à : Casa Mariana editrice, via Plano della Croce, I-83040 Fringento (AV) Italia – Courriel : cm.editrice@immacolata.ws.
- *Le Courrier de Rome* B.P. 10156 – 78001 Versailles – Télécopie : 01 49 62 85 91 – Courriel : courrierderome@wanadoo.fr – Abonnement : 20 €, soutien : 40 € ecclésiastiques : 8 €



Au détour du Prieuré

- ☞ **Samedi 20 et dimanche 21 juin** : Sous la houlette de M. le Prieur et la belle organisation de M. Labrousse aidé de généreux paroissiens et paroissiennes, la kermesse du Prieuré ouvre ses portes. Cette année, l'école Saint-Georges put présenter une pièce de théâtre appréciée de tous, petits et grands. Vraiment, cette kermesse dont le profit est allé à l'école Saint-Georges, fut très réussie.
- ☞ **Mercredi 24 juin**, dernier cours de catéchisme avec un grand jeu organisé avec brio par les sœurs, et bien sûr... un goûter et la remise des prix par M. l'abbé Guyon.
- ☞ **Samedi 27 juin** : M. l'abbé Guyon et les sœurs assistent au théâtre de fin d'année au Cours N.D. du Rosaire.
- ☞ **Lundi 29 juin** : M.M. les abbés Meugniot et Roy, entourés de quelques familles bordelaises reçoivent des mains de S.E. Mgr de Galarreta le diaconat sur la prairie d'Ecône.
- ☞ **Vendredi 3 juillet**, passage de M. l'abbé Gardère qui célèbre une messe suivie du baptême d'une de ses nièces. L'après-midi, une grande foule de fidèles assiste aux obsèques de M. Régis Cuchet dans la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil plus que comble. M. Cuchet fut un des fidèles de la première heure. Tous nos paroissiens auront à cœur de prier pour le repos de son âme ainsi que pour sa famille.
- ☞ **Dimanche 5 juillet**, M. l'abbé Gaud organise un pique-nique familial à Vérac.
- ☞ **Pendant ce mois de juillet**, tandis que M. l'abbé Gaud assure l'aumônerie des scouts marins près de Saint-Joseph des Carmes, M. l'abbé Guyon assure celle du G.H.R. en Périgord.
- ☞ **Vendredi 10 juillet**, M. l'abbé Serres-Ponthieu célèbre la messe d'enterrement de M^{me} Cortin, fidèle de la chapelle de Casteljaloux.
- ☞ **Dimanche 9 août**, un apéritif d'au-revoir à nos deux abbés en partance, MM. les abbés Gaud et Guyon, est servi vers 20h00 au Prieuré Sainte-Marie.
- ☞ **Judi 13 août**, départ de M. l'abbé Gaud pour Fabrègues.
- ☞ **Vendredi 14 août**, arrivée de M. l'abbé Patrick Verdet, notre nouveau

(Suite page 6)

Prieur, ainsi que de M. l'abbé Antoine de Lestrangle. Tous deux sont accueillis par M. l'abbé Serres-Ponthieu. L'ancien Prieur restant sur place, les consignes passeront facilement peu à peu.

✚ **Le samedi 15 août**, après la messe du soir, sous une chaleur étouffante, mais sans pluie, nous faisons la procession en l'honneur de Notre Dame en son Assomption.

✚ **Le dimanche 16 août** dans l'après-midi, c'est au tour de M. l'abbé Jean-Pierre Putois de s'installer au Prieuré et de M. l'abbé Guyon de quitter notre Prieuré.

✚ **Pendant cette dernière quinzaine d'août**, peu à peu, M. l'abbé Verdet commence à découvrir le Prieuré et son apostolat, en se rendant tout d'abord à l'Ecole Saint-Georges, le 18 août à Saint-Macaire où il rencontre Mère Prieure et M. l'abbé Léon, le dimanche 23 à Saintes où il célèbre la messe, le jeudi 27 au Carmel d'Eynesse, et enfin le 30 à Vérac pour la messe dominicale. Le 20 septembre, il découvrira la Chapelle de Casteljaloux.

✚ **Lundi 24 août**, débute à N.D. du Pointet la retraite sacerdotale que suit M. l'abbé Putois.

✚ **Samedi 29 août**, M. l'abbé Patrick Duverger, missionnaire au Gabon, célèbre le baptême de sa nièce, Pauline Duverger, qui vient de naître. Assurant tout son ministère en Afrique depuis son ordination, voilà qu'il administre son 2^e baptême de « blanc ». Rassurez-vous, il ne compte plus les gabonais qu'il a baptisés...

✚ **Dimanche 30 août**, profitant de son séjour en famille, M. l'abbé Patrick Duverger célèbre la messe à Sainte Colombe.

✚ **Lundi 31 août**, M. l'abbé de Lestrangle se rend à Ecône pour suivre sa retraite sacerdotale.

✚ **Judi 3 septembre**, en la fête de saint Pie X, fête patronale de notre Fraternité, les 4 séminaristes de Bordeaux se joignent au repas des prêtres.

Au mois de novembre prochain...

Spiritualité

Lettre à Théodore

Mon cher Théodore, en commençant ces quelques lignes je ne puis m'empêcher de penser à la Samaritaine venant au puits de Jacob : « *Donne-moi à boire.* », telle est la simple demande de N.S.J.C. - « *Comment vous, qui êtes juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ?* » - « *Si tu connaissais le don de Dieu, et quel est celui qui te dit : "Donne-moi à boire", peut-être lui aurais-tu fait toi-même cette demande, et il t'aurait donné de l'eau vive.* » (Joan. 4, 4-38)

Tel est, mon cher Théodore, l'étymologie de votre nom : « *Don de Dieu* ». Comme la Samaritaine vous ne vous doutez de rien, croyant comprendre et vous-même, et toute chose. Saint Ignace de Loyola, notre compagnon, résume bien votre situation : « *Il y a peu de gens qui comprennent bien ce que Dieu ferait d'eux s'ils Le laissaient faire. Un tronc d'arbre, rude et informe, ne peut soupçonner qu'il puisse devenir une belle statue, merveille de l'art, entre les mains du sculpteur qui, lui, voit bien ce qu'on peut en tirer. Plusieurs vivent à peine en chrétiens qui seraient des saints, s'ils ne s'opposaient pas aux desseins de Dieu et aux opérations de la grâce, s'ils ne résistaient pas à l'Artiste divin.* »

Pouvez-vous, mon cher Théodore, devenir cette belle statue, merveille de l'art, entre les mains de l'Artiste divin ? Sans aucun doute, **si vous le voulez.** « *Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe.* » (Matth. 7, 8) Cette femme, la Samaritaine, n'a-t-elle pas obtenu en si peu de temps, le temps d'un dialogue, la révélation du Messie annoncé : « *Je le suis, moi qui te parle ?* »

Pour nous aider à cette œuvre, saint Ignace de Loyola, notre compagnon, nous guidera. Son expérience de la grâce puissante de notre Dieu est retranscrite soigneusement dans l'un de ces principaux écrits : les **Exercices spirituels**. Là encore, mon cher Théodore, vous croyez les connaître ! Il n'en est rien. Une connaissance superficielle de ce petit livre ne permet pas de saisir les 26 paragraphes : de sa conversion à Loyola en passant par la solitude de Manrèse (1522) jusqu'à l'approbation du texte par le pape Paul III, le 31 juillet 1548, saint Ignace n'a cessé de ciseler ce manuscrit, si bien qu'une véritable exégèse est nécessaire pour commencer à apercevoir les horizons auxquels vous êtes appelés.

Ce texte des **Exercices spirituels** n'a pas été écrit, mon cher Théodore, comme au hasard ; il s'adresse non seulement à celui qui est dans la voie purgative - au com-

mençant, mais aussi à celui qui est dans la voie illuminative - au progressant [10], et quant à la voie unitive - le parfait, il semble ne pas en parler, mais il n'en est rien.

Le Père Jacques Laínez précise le lieu et l'époque de la « première trame » des **Exercices** :

« *C'est environ à cette époque (1522) qu'il fit une confession générale (de trois jours) de toute sa vie (au Monastère de Montserrat) et qu'il en vint, pour l'essentiel, quanto a la sustancia, à ces méditations que nous appelons les Exercices.* »

Son biographe, le Père Louis Gonçalves da Câmara, nous rapporte dans le **Récit du Pèlerin**, sorte de Testament spirituel, comment le Seigneur dirigea le saint Fondateur :

« Il me répondit au sujet des **Exercices** qu'il ne les avait pas rédigés d'un seul coup. Toutes les fois qu'il observait dans son âme des choses qu'il trouvait utiles et qui lui semblaient pouvoir être aussi utiles aux autres, il les consignait par écrit, par exemple comment faire son examen de conscience [24-26 & 27] au moyen des lignes [28-31, appelées depuis "Méthode des lignes"], etc. En particulier il me dit que les modes d'élection [169-189], il les avait tirés de son expérience, touchant la diversité des esprits et des pensées [32...], expérience qu'il avait eue à Loyola [Récit 7-9], lorsqu'il avait encore mal à la jambe. » [Récit 99].

Voici donc, mon cher Théodore, les premiers éléments utiles à connaître :

- que la Puissance divine peut vous transformer complètement : « Car il n'y a rien d'impossible à Dieu. » (Luc. 1, 37) ;

- que vous ne vous sanctifiez pas, ni ne vous formerez pas seul : « *Vae soli* », s'écrit l'Écclésiaste : « *Malheur à celui qui est seul.* » (Eccl. 4, 10) ;

- que, pour permettre cette action divine, il faut vous y préparer et vous y disposer avec soin [1] et avec courage [5], prêt à offrir tout ce que vous avez, et vous-même plus encore [98, 53, 197, 234] parce que « *sa divine Majesté veut se servir de vous* » [135b] ;

- que, dans cette ascension du Mont Carmel, il vous faut quelque méthode, sans vous en détourner ni à droite, ni à gauche (Jos. 23, 2-16), selon la promesse : « *Car le divin Législateur donnera sa bénédiction ; ils iront de vertu en vertu, et ils verront le Dieu des dieux dans Sion.* » (Ps. 83, 8).

Que Dieu vous bénisse, mon cher Théodore, et à bientôt pour un autre entretien.

Abbé Jean-Pierre Putois

Les chiffres entre crochets renvoient au texte des Exercices Spirituels.



**Si les mères chrétiennes savaient,
si les mères chrétiennes pouvaient,
un pays de vocations.**

Un des buts de cet ouvrage [sur les vocations, Ndlr], est de favoriser l'éclosion de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. Ce ne sera pas nous en écarter que de reproduire dans le présent chapitre un fait sensationnel que le R.P. Garrigou-Lagrange, O.P., a rapporté dans *La Croix* (5 nov. 1931) sous le titre : *"Un pays de vocations"*.

L'Osservatore Romano du 23 août 1930 a attiré l'attention sur une paroisse du Montferrat, entre le Piémont et Gênes, où se vérifie, d'une manière des plus frappantes, à propos des vocations sacerdotales et religieuses, la parole de Notre-Seigneur : *"Demandez et vous recevrez."* Tous ceux qui ont senti combien est douloureux l'état des paroisses sans pasteur doivent s'intéresser à ce fait, car il nous montre que ce qui a été obtenu à Lu, dans le Montferrat, peut être obtenu ailleurs par une prière humble, confiante et persévérante. Nous rapportons ici les faits précis signalés dans l'article cité de l'Osservatore Romano reproduit en plusieurs langues, et les réflexions que ces faits ont suggérées au prêtre attentif et zélé qui est allé s'en rendre compte "de visu".

**Environ 500 prêtres, religieux et religieuses
sur 4.000 âmes.**

Lu est un pays de quatre mille âmes, dont deux mille cinq cents groupées dans le centre et mille cinq cents répandues dans les fermes jusqu'à deux heures de distance. Actuellement les vocations de prêtres séculiers et réguliers, de religieux laïques et de religieuses, arrivent bien à cinq cents, sur une population de quatre mille. La qualité paraît correspondre aussi à la quantité, car tous ceux qui ont commencé ont persévéré. Déjà ces chiffres sont frappants, mais plus impressionnant encore est le fait observé à l'endroit même : il nous montre qu'une grâce si merveilleuse a été obtenue par des moyens relativement faciles, mais qui se révélèrent très puissants.

Ce fait est la démonstration évidente de ce dont est capable le peuple chrétien, par la force qu'il trouve dans les sacrements, surtout dans la sainte communion, fréquente et quotidienne. Il montre aussi ce qu'est pour la société la valeur de la mère vraiment chrétienne, qui prend son rôle de mère comme un apostolat pour le bien commun, pour la gloire de Dieu et le règne du Christ.

**Origine de cette merveilleuse éclosion
de vocations privilégiées :
le dimanche mensuel des vocations
et la fréquentation des sacrements.**

Une telle floraison de vocations à Lu est relativement récente elle a commencé en 1880. On en attribue la cause, et à juste titre, à ce que les mères chrétiennes font chaque mois en commun *"la journée des vocations"*. L'initia-

tive en fut prise par quelques-unes - huit ou dix - qui, en 1870, dix ans auparavant, - commencèrent à se réunir une fois par mois, l'après-midi du premier dimanche, dans une chambre privée, pour prier en commun pour les vocations, afin que Dieu concédât à son Eglise un grand nombre de bons prêtres et religieux. Bien que, pendant onze ans, jusqu'en 1881, le pays fût demeuré sans son pasteur principal, elles persévèrent avec constance dans leur pratique mensuelle. Les curés qui se succédèrent à partir de 1881 soutinrent et cultivèrent l'idée : actuellement, toutes les mères de familles de Lu prennent part à la conférence et à la prière mensuelle pour les vocations, qui ont lieu l'après-midi, le premier dimanche de chaque mois, après avoir offert le matin, à cette intention, l'assistance à la messe et la sainte communion.

L'effet de cette pratique a été tout simplement merveilleux.

**Un autre fait antérieur a eu aussi
une influence prépondérante.**

Déjà, en 1870, à Lu, on fréquentait beaucoup les sacrements ; non seulement, il y avait un grand nombre de communions, le dimanche et les jours de fête, mais il y avait déjà alors une quarantaine de communions quotidiennes. C'est probablement un reflet de l'œuvre du P. Lanteri, de Cafasso, et de Dom Bosco, à Turin. Aujourd'hui, il y a à Lu environ 70.000 communions par an et 160 les jours ordinaires. On s'explique par là comment ont pu prendre racine, se développer et croître, d'abord chez quelques mères chrétiennes, puis dans une grande partie de la population, une pensée sérieuse et un désir puissant de favoriser les vocations sacerdotales et religieuses.

Nous disions que l'effet des prières dites avec ferveur par les mères chrétiennes, pendant la Journée mensuelle des vocations, est vraiment merveilleux. De fait, après la fréquentation des sacrements, c'est le pivot de tout un mouvement spirituel intense et fécond. C'est compréhensible. Le renouvellement périodique, organisé, fréquent de leur intention, fait avec simplicité par les mères chrétiennes et la ferveur de leur désir, de leur volonté, de leur prière pour les vocations aboutissent à former en leur esprit une idée forte, prédominante, vers laquelle converge pour ainsi dire toute leur vie intérieure. Pour mériter une telle grâce, elles s'efforcent de se conserver non seulement bonnes, mais saintes, elles cherchent à contenter le Seigneur en accomplissant exactement et avec ferveur tous leurs devoirs, prient avec amour, gardent chrétiennement leurs fils et filles, leur inculquent les vrais principes de vie, et cherchent à maintenir élevé dans la famille l'esprit chrétien intégral. Les enfants de telles mères naissent déjà pour ainsi dire avec une bonne inclination, grandissent dans un milieu non seulement chrétien, mais de perfection chrétienne, et le plus favorable à la vocation.

Un pays composé de telles familles, que sera-t-il ? L'effet social peut se constater à Lu : ni modes scandaleuses ni divertissements mon-



dains ; les organisateurs de bals et de cinémas n'y font pas fortune, et rien de semblable n'y peut réussir, parce que le sérieux et le bon sens de la population ne le permettent pas, bien que les tentations ne manquent pas, même à Lu.

**Petits moyens
d'une efficacité remarquable**

De plus, pour le bien des âmes, en dehors des deux choses déjà signalées : la fréquentation des sacrements et la Journée mensuelle des vocations pratiquées par les mères chrétiennes, il n'y a proprement rien d'extraordinaire et qui ne soit commun. Ceci est à remarquer. *"Avec peu on obtient beaucoup, quand les moyens sont bien ordonnés à la fin."* De ce point de vue, le cas de Lu est vraiment d'une simplicité et d'une efficacité remarquables. Partant de là, pourquoi ne pourrait-on pas, "Dieu aidant", avec des moyens relativement si faciles et comme sous la main, mais constamment et bien employés, obtenir dans beaucoup d'autres pays autant que ce qui a été obtenu à Lu ? On ne l'obtiendrait certes pas en un jour, en un mois, ni en une année ; mais posons aujourd'hui les fondements de l'œuvre, orientons vers ce but ces deux moyens qui se sont déjà révélés si efficaces, et avec la bénédiction du Seigneur nous verrons s'épanouir en leur temps les fleurs et venir des fruits abondants.

L'exemple de Lu le montre *quand les mères chrétiennes auront compris la grandeur et la noblesse de la vocation sacerdotale et de la vocation religieuse, pour leurs enfants, un grand pas sera fait et de façon décisive dans la propagation du règne du Christ.*

A cause de cela, il faut se réjouir, avec la population et spécialement avec les mères chrétiennes de Lu, avec les vénérables pasteurs qui se sont succédés dans cette paroisse, du résultat si splendide de leurs prières, de leur labeur et de leurs fatigues. Il faut espérer aussi que l'exemple ne sera pas stérile, mais sera imité par un grand nombre, pour la gloire du Seigneur, le bien des âmes et celui de la société. □

LES CHAPELLES

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

Dimanche :

- 08h30 : Messe basse, puis chapelet.
- 10h00 : Messe chantée
- 18h30 : Messe basse

Semaine :

- **Permanence et confessions** à partir de 17h30.
Lundi : ab. Serres-Ponthieu | Mardi : ab. Putois
Mercredi : ab. de Lestrangle | Jeudi : ab. Serres-Ponthieu
Vendredi : ab. Verdet | Samedi : ab. Putois
- **Chapelets** à 17h45 - Messe basse à 18h30,
sf. jeudi à 8h30. **Messe des enfants.**
(Vacances scolaire de l'Ecole St-Georges : se renseigner.)
- **Mardi (2^e et 4^e)** : 19h30, Cours de doctrine.
Commentaire de la Sainte Ecriture par M. l'abbé Putois.
- **Mercredi** : 18h30, Messe des jeunes et à 19h30, conférence
(ab. de Lestrangle).
- **1^{ers} vendredi et samedi du mois** : Messe chantée (adoration
le vendredi jsq. à 23h00).
 - Enfants de chœur : *Gonzague Malherbe* : 06.59.04.86.99
 - Chorales grégorienne (*Xavier Bontemps* : 06.28.20.07.29)
et polyphonique (*Alexandre Lebret* : 06.62.93.44.74)
 - Orgue : *M. de Lastours* : 05.56.67.51.22
 - Sacristain : *M. Ville* : 05.56.45.98.50
 - Propreté : *M^{lle} Maryse Hinot* : 06.03.44.50.64
 - Fleurs : *M^{lles} Galvan et Vignaud* : 05.56.52.22.38
 - Procure : *M^{lle} M. Hinot*.

CHAPELLE N.D. DE LA MONGIE - VÉRAC

Dimanches : confessions : 9h15 - Messe : 10h00

1^{ers} vendredi et samedi du mois : Messe à 11h00

Desservant habituel : abbé de Lestrangle.

EGLISE SAINTE-COLOMBE - SAINTES

Rue Urbain Loyer, 3.

Dimanches : Confessions, 10h30 - Messe chantée : 11h00

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi du mois : 18h, chapelet,

18h30, Messe, puis adoration du T.S.S.

Desservant habituel : abbé Serres-Ponthieu.

COURS N.D. DU ROSAIRE - ST MACAIRE

Les Cordeliers - Dimanche : 9h00 (et 11h00, se renseigner)

CHAPELLE N.D. DE FATIMA

Château Mazarin - Loupiac

Dimanche : 11h00 (une fois par mois) se renseigner

CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.

ŒUVRES LOCALES

ECOLE SAINT-GEORGES

23, B^d Pierre 1^{er}, 33110 Le Bouscat
Tél. : 05.56.08.86.37

- ◆ Directrice académique : Sœur Marie-Lucie
- ◆ Aumônier : M. l'abbé de Lestrangle.
- ◆ Atelier Saint-Georges : M^{me} Labrousse : 05.56.35.09.90

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un dimanche par mois selon le programme donné,
de 14h30 à 17h00. Sœurs au Prieuré : 05.56.57.56.85

FOYERS ADORATEURS

- ◆ Contacter : M. Ville : 05.56.45.98.50

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

- ◆ Contacter : Emilien Jolivet : 06.73.30.78.77

SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réservé aux messieurs. Réunion le 2^e dimanche du mois
à N..D. du Bon Conseil (17h00)

Contacteur M^e Pierre Andreau : 06.72.10.97.66

Aumônier : abbé J.P. Putois : 06.60.06.25.56

FÉDÉRATION DES SCOUTS ET GUIDES

GODEFFROY DE BOUILLON - SCOUTS MARINS

Chef de groupe : M. Thomas Lagourgue : 05.56.63.19.71

Troupe Saint-Gildas - Scouts : 12-18 ans

Alexandre Lebret : 06.62.93.44.74

Patrouille Saint-Michel - Guides : 12-18 ans

◆ *Anne-Sophie Graff* : 06.62.57.39.91

◆

Meute Saint-François - Louveteaux : 7-12 ans

◆ *Emmanuelle de Sivry* : 06.58.14.51.25

Ronde B^{se} Jacinthe - Jeannettes : 7 - 12 ans

ASSOCIATION AVENIR DE LA JEUNESSE

GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN (GHR)

Chef de groupe : M^e Latour.

Le GHR est composé de 5 unités : la Clairière S^e Rose de Lima,
la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S^e Jeanne d'Arc, la
Troupe Henri de la Rochejaquelein (THR), le Clan St Benoît.

◆ Contacter Jean-François Barrère : 05.56.30.78.68

PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges - Tél. : 05.56.57.93.93 - Fax : 05.56.57.50.96

En semaine (hors période scolaire) : 6h30 : Prime - 12h15 : Sexte - 18h45 : Chapelet, (sf. Jeudi, Office du Rosaire à 18h30)

20h45 : Complies - Horaires de Messe : se renseigner.

Rendez-vous et direction spirituelle sur rendez-vous au Prieuré ou à N.D. du Bon Conseil.